

Double meurtre suivi d'un suicide à Charleroi

■ Un enseignant du collège du Sacré-Cœur a tué son ex et le nouveau partenaire de celle-ci avant de se donner la mort.

Un enseignant du collège Sacré-Cœur de Charleroi a tué son ex-compagne, professeure d'histoire dans la même école, et le nouveau partenaire de celle-ci lundi soir à Mont-sur-Marchienne, a indiqué mardi le parquet de Charleroi. L'homme s'est ensuite suicidé. Une instruction a été ouverte. Selon le parquet de Charleroi, l'auteur s'est rendu chez son ex avec une arme à feu qu'il possédait. "Il a fait feu sur les deux personnes. Il est ensuite rentré chez lui et s'est donné la mort avec la même arme", a précisé Sandrine Vairon, procureure de division de Charleroi. Les deux victimes, qui avaient chacune des enfants d'une précédente union, sont décédées sur place.

Encore un féminicide

L'auteur présumé, qui enseignait le sport, n'était pas connu de la justice. "Rien ne pouvait laisser présager une telle scène de violence", confirme le parquet. D'après les autorités judiciaires, l'homme n'aurait pas accepté la séparation survenue en août. Avant de se suicider, il avait informé sa sœur du féminicide qu'il venait de commettre. "Il lui a dit qu'il allait se donner la mort pour éviter les poursuites judiciaires." Vu le décès de l'auteur présumé, l'action publique est éteinte, a encore indiqué le parquet.

L'établissement scolaire fréquenté par l'ex-compagne et l'auteur des faits a décidé de suspendre les cours mardi et mercredi. "Il y a une forte émotion au sein de l'école. Une cellule psychologique exceptionnelle a été mise en place pour aider les élèves et les enseignants", a indiqué le collège du Sacré-Cœur. (Belga)



Les couples homosexuels pourront être accueillis par une prière.

Les évêques veulent un meilleur accueil des couples homosexuels dans l'Église

■ En Flandre, l'Église met en place un "point de contact" pour les accueillir et les accompagner.

Les évêques de Flandre mettent en place dans leurs diocèses un "point de contact" pour que les personnes homosexuelles chrétiennes (ainsi que leurs familles) puissent être entendues, reconnues et accompagnées.

Faisant cela, ils affirment être dans la ligne tracée par le pape François dans son texte – son "exhortation apostolique" – intitulé *Amoris Laetitia* et publié en 2016. Le Pape y invitait en effet à accueillir les personnes homosexuelles et à éviter "toute marque de discrimination injuste" à leur égard. Dans cette même exhortation, il rappelait cependant que l'Église ne souhaite pas que les unions entre personnes de même sexe soient assimilées à un mariage.

Telle est la ligne de crête – accueillir les personnes et les couples sans reconnaître un mariage – sur laquelle les évêques cherchent à se tenir.

Un moment de prière

Grâce à ce point de contact qui offrira un dispositif d'accueil, les évêques veulent "rester proches des personnes homosexuelles" en les aidant en tant que croyants pour qu'ils puissent trouver leur voie et faire partie de la "communauté ecclésiale", peut-on lire dans un texte publié sur le site Kerknet.be.

Alors que les couples homosexuels demandent souvent que leur union soit "bénie" par un prêtre (ce que le Vatican ne

permet pas), les évêques flamands proposent le canevas d'une prière (et non d'une bénédiction ou d'un sacrement de mariage) que les personnes pourraient dire avec leur proche. Au long de cette prière ils pourront demander à Dieu d'accompagner leur union et de veiller sur elle.

Un sujet brûlant

Pour que ce dispositif d'accueil soit "structurel", les évêques de Flandre l'ont inclué dans le Service interdiocésain de pastorale familiale et en ont confié la supervision à Willy Bombeek, ancien porte-parole de l'enseignement catholique flamand et coordinateur du groupe de travail Homoseksualiteit & Geloof (Homosexualité et foi) qui a encouragé les évêques dans sa mise en place.

Des démarches d'accompagnement des personnes homosexuelles existent du côté francophone, notamment dans le diocèse de Liège, mais ne sont pas aussi structurelles sur l'ensemble des diocèses. "Le dispositif du point de contact ne concerne pour l'instant que les néerlandophones, parce qu'un groupe de travail spécifique y avait été mis sur pied", précise Tommy Scholtes, porte-parole des évêques de Belgique.

L'avenir dira s'il sera étendu à l'ensemble du pays. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un sujet brûlant pour l'Église, et l'initiative néerlandophone (jugée par certains observateurs du Vatican soit trop peu franche, soit trop ambiguë) sera certainement au cœur des discussions que les évêques belges engageront avec le pape François lors de leur visite au Vatican (visite *ad limina*) au mois de novembre.

BdO

BrailleTech

Semaine des technologies

EN DIGITAL 10 → 11 OCT 2022

EN LIVE 13 → 15 OCT 2022

De 10 h 00 à 16 h 30.

Aveugle ou malvoyant ?

Des solutions existent pour vous faciliter la vie !

Entrée gratuite. Inscription obligatoire.

57 rue d'Angleterre, 1060 Bruxelles
T +32 (0)2 533 32 85
www.braille.be

Avec le soutien de    
Vous pouvez retrouver le programme complet sur www.braille.be

